



Inventaire des zones humides - Tranche 2

SMMAR

RÉUNION DE LANCEMENT

MARDI 12 AVRIL 2011 À NARBONNE

COMPTE-RENDU

ÉTAIENT PRÉSENTS

Gérard AVAL - SMDA - gerard.aval@wanadoo.fr
Kriss SANS - SMMAR - kriss.sans@smmar.fr
Laurent BÉNAU - PNR Narbonnaise - l.benau@parc-naturel-narbonnaise.fr
Jean-Alexis NOEL - Rivage - jean-alexis.noel@mairie-leucate.fr
Mélanie MARMONIER - SMBVA - m.marmonier@smbva.fr
Patricia GREBAUVAL - DDTM 11 - patricia.grebauval@ade.gouv.fr
François CHATELLARD - Services espaces naturels - CG11 - francois.chatellard@cg11.fr
Sylvie SETZKORN - Services Eau et Géologie - sylvie.setzkorn@cg11.fr
Séverine GAMBART - SMMAR - severine.gambart@smmar.fr
Roger LOPEZ - CLE BVA - rodger.lopez@wanadoo.fr
Jacques CHABAUD - SMMAR - jacques.chaubaud@cg11.fr
Laurent TRIADOU - SMMAR - laurent.triadou@smmar.fr

EXCUSÉS, ABSENTS ET NON CONVIÉS

Nadine BOSCH - Agence de l'eau RMC - Nadine.bosch@eaurmc.fr
Marc BARRAL - Région Languedoc-Roussillon - Barral.marc@cr-languedocroussillon.fr
PNR du Haut-Languedoc - Julie BERTROU - enaturel@parc-haut-languedoc.fr
Gabriel LECAT - DREAL Languedoc-Roussillon - gabriel.lecat@developpement-durable.gouv.fr
Fabrice DORTEL - DDTM 34- fabrice.dortel@agriculture.gouv.fr
Jean Louis BROUILLET - CG 34- jlbrouillet@cg34.fr

1- OBJET DE L'ÉTUDE

Le SMMAR, en relation étroite avec ses structures locales adhérentes, le Conseil Général, la Région Languedoc-Roussillon, l'Etat et l'Agence de l'Eau, favorise l'émergence de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin versant de l'Aude. Aujourd'hui, le SMMAR porte et coordonne 3 SAGE sur le bassin versant de l'Aude. Il constitue ainsi le support institutionnel des

Commissions Locales de l'Eau (CLE). Le SMMAR assure le secrétariat des CLE ainsi que le portage des études nécessaires à l'élaboration des SAGE et au suivi de sa mise en œuvre.

Le SMMAR a fait réaliser en 2010 l'inventaire des zones humides du SAGE de la Haute vallée de l'Aude (tranche 1), en se basant sur cette expérience, la stratégie du maître d'ouvrage est d'inventorier l'ensemble de son périmètre en 4 tranches. La tranche 2 (SAGE basse vallée de l'Aude, Cesse, Ognon, Répudre, Verdoube et Corbières maritimes représente l'objet de la présente étude.

L'objectif de cette mission ne se limite pas seulement à un inventaire et une cartographie des zones humides, une part importante du travail consistera à hiérarchiser les sites, établir des synthèses par sous bassin versant etc...

2 - OBJET DE LA RÉUNION

Cette réunion de lancement consiste en la présentation d'ETEN Environnement, cabinet d'ingénieurs-conseils en environnement du Tarn-et-Garonne retenu pour la réalisation de cet inventaire. La présentation de la structure et de l'équipe dédiée à l'étude est suivie de la présentation de la méthodologie déployée et du calendrier prévisionnel.

La réunion est également l'occasion d'identifier les structures porteuses de données bibliographiques pouvant alimenter le travail d'inventaire.

3 – CONTENU DES ÉCHANGES

Monsieur AVAL, Directeur du SMDA ouvre la séance de la réunion en remerciant les participants et les excusés. Un tour de table permet ensuite à chaque participant de se présenter.

Monsieur Triadou expose l'historique des inventaires des zones humides à l'échelle du SMMAR ainsi que les objectifs de la tranche 2.

Suite à un appel d'offre national, le SMMAR a retenue la proposition d'ETEN Environnement pour cette étude. ETEN Environnement était le bureau d'études le mieux-disant, et disposait notamment d'une expérience significative avec l'inventaire des zones humides (ZH) du département du Gers.

Monsieur SIRE poursuit avec la présentation du bureau d'étude. C'est l'agence Midi-Pyrénées, basée à Nègrepelisse, qui prendra en charge cette étude. **Monsieur SIRE** présente ensuite l'équipe dédiée à la mission. **Monsieur SIRE**, chef de projet, sera l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage et des structures porteuses de données. Il sera épaulé de **Gwenaëlle MAISONNEUVE**, gérante, et aura en charge une équipe de 4 chargés d'études, spécialisés dans les domaines de la botanique, des rivières, l'hydrologie et la cartographie.

Monsieur SIRE continue sa présentation avec l'exposé de la méthodologie, conforme à la proposition technique et au cahier des charges. **Monsieur SIRE** conclue sa présentation avec la présentation du calendrier d'étude. Le délai prévisionnel est de 15 mois, hors délais administratifs.

Remarques importantes :

- Le périmètre du SAGE de la basse vallée de l'Aude est géographiquement prioritaire, du fait de l'actualisation en cours du SAGE, le prestataire lancera donc son travail prioritairement sur cette

zone, Monsieur SIRE propose de prioriser le terrain à réaliser en 2011 sur le périmètre du SAGE (SAGE prévu pour Décembre 2011),

- Suite à une demande d'ETEN, le SMMAR prendra contact avec l'IGN pour acquérir les orthophotoplans infrarouge,
- Afin d'informer les communes suffisamment en amont, un courrier du Président du SMMAR sera envoyé à l'ensemble des mairies du périmètre afin d'annoncer et d'expliquer le lancement de cette étude. Ce courrier sera associé à un dépliant de présentation fourni par ETEN qui présentera : les objectifs de l'étude et l'équipe de projet. Un questionnaire sera ensuite adressé aux communes par ETEN,
- Un des objectifs majeurs de l'inventaire des ZH sera de définir les stratégies d'action à apporter à ces milieux. L'objectif n'est pas d'identifier des ZHIEP (Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier) ou des ZHSGE (Zones Humides Stratégiques pour la Gestion de l'Eau) sur le périmètre du SAGE, mais de lister les outils permettant à la maîtrise d'ouvrage de statuer sur la nécessité ou non de mettre en place cet outil. L'objectif est de définir le mode de gestion le plus approprié pour chaque ZH.
- La cartographie s'effectuera à l'échelle du 1/5000^{ème}. Monsieur SIRE précise qu'en fonction des zones, cette cartographie peut même d'effectuer à une échelle plus fine (1/2500^{ème} par exemple).
- Le volet sensibilisation est très important. Il s'agit dans le cadre de cette étude d'organiser la concertation et l'action. Il apparaît indispensable d'associer l'ensemble des communes, ainsi que l'ensemble des syndicats dans la phase de consultation.
- Concernant les données d'ores et déjà disponibles, le Conseil Général de l'Aude a réalisé un inventaire départemental des ZH en 2004. Dans le cadre de l'élaboration de Documents d'Objectifs, le Syndicat Rivage et le SMBVA disposent de cartographies précises des zones humides. ETEN prendra également contact avec le PNR de la Narbonnaise et le PNR du Haut Languedoc. Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles de l'Aude est également susceptible d'aider à ce travail.
- Monsieur SIRE se propose d'envoyer un modèle de courrier de consultation qui partira à destination des mairies du périmètre d'étude. La prochaine réunion du comité aura lieu au mois de Juin prochain. Cette réunion sera l'occasion de faire un point sur l'avancement de l'étude, la phase 1 et une partie de la phase 2 seront présentées à cette occasion.
- Monsieur SIRE s'engage à envoyer un projet de plaquette type triptyque afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs du périmètre.

Sans remarques de votre part sous 15 jours, le présent compte rendu sera considéré comme accepté.